

CONSEIL EXECUTIF

EB26/10

27 septembre 1960

Vingt-sixième session

ORIGINAL : ANGLAIS

Point 3.3.2 de l'ordre du jour
provisoire

SUJET DES DISCUSSIONS TECHNIQUES
A LA QUINZIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

1. Aux termes du paragraphe 3 du dispositif de la Résolution WHA10.33¹, le Conseil exécutif est prié de choisir deux ans à l'avance le sujet des discussions techniques.

2. Jusqu'ici, les sujets des discussions techniques qui ont eu lieu lors des Assemblées précédentes ont été les suivants :

Quatrième Assemblée - L'enseignement et la formation professionnelle du personnel médical et du personnel de santé publique.

Cinquième Assemblée - Importance économique de la médecine préventive et méthodes de protection sanitaire à appliquer sur le plan local.

Sixième Assemblée - Etude des méthodes d'application des techniques sanitaires modernes de caractère préventif et curatif, en vue de déterminer celles qui permettent d'obtenir les résultats les plus efficaces moyennant le minimum de dépenses, dans l'exécution d'un programme à longue échéance visant les maladies transmissibles suivantes :
a) tuberculose; b) syphilis; c) groupe des fièvres typhoïdes.

WHA 7 - Problèmes de santé publique dans les régions rurales :
& 8

- a) Organisation des services de santé dans les régions rurales;
- b) Assainissement;
- c) Zoonoses

WHA 9 - Les infirmières et visiteuses d'hygiène : leur formation et leur rôle dans les services de la santé.

WHA 10 - Le rôle de l'hôpital dans le programme de santé publique.

¹ Recueil des résolutions et décisions, cinquième édition, page 202

